

Rapport public Parcoursup session 2025

I.R.T.S. NOUVELLE - AQUITAINE - D.E Educateur Spécialisé - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

I.R.T.S. NOUVELLE - AQUITAINE - D.E Educateur Spécialisé - en apprentissage (23628)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
I.R.T.S. NOUVELLE - AQUITAINE - D.E Educateur Spécialisé - en apprentissage (23628)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	168	14

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Complémentaire
Savoir-être	Savoir-être	Le.a candidat.e a préparé son entretien. S'exprime clairement, avec un vocabulaire adapté Maitrise ses émotions et gère son stress lors de l'entretien Se comporte de façon adaptée à la situation d'entretien.	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	- Explique son choix au regard de son parcours (scolaire, professionnel et personnel).	Essentiel
	Adaptation	- Sait dégager les mots clés et la problématique de la situation - Propose une ou des réponses adaptées et les argumente - Se met en acte en se projetant dans la situation, en mettant en exergue ses capacités relationnelles, les moyens utilisés, sa prise en compte d'autres professionnels.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement	Possède déjà une expérience dans le champ d'intervention de la formation visée (service civique, stage, bénévolat...)	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Les candidats sont classés par ordre de mérite en fonction de la note obtenue à l'issue de l'entretien, dans la limite des effectifs autorisés selon les voies d'accès. Les candidats ex æquo sont départagés par la note de l'épreuve orale de vérification des aptitudes à exercer la profession.

En cas de nouvelle égalité, les candidats seront départagés à partir de leur lettre de motivation et de la pertinence de la fiche avenir déposés sur la plateforme PARCOURSUP.

Toute note inférieure à 20/40 sera éliminatoire, quelle que soit la voie d'accès.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Après que le candidat a eu confirmé son vœu, celui-ci est invité à réaliser un entretien de sélection obligatoire pour tous candidats souhaitant entrer dans l'une des formations. Il a pour but de vérifier la motivation et l'aptitude à s'engager dans une formation professionnelle. Le jury est composé d'un professionnel et d'un formateur.

Cet entretien d'une durée de 30mn donne lieu à une évaluation sur une échelle de 0 à 40, par chacun des intervenants, dont la moyenne représentera la note retenue. Deux grilles de notation différentes sont utilisées, l'une par le formateur, la seconde par le professionnel.

Il n'y a pas d'étude préalable du dossier de scolarité du candidat.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Se préparer à présenter son projet professionnel

Clarifier sa motivation montrez une bonne compréhension des missions du métier visé. Faites le lien avec vos expériences (même bénévoles)

S'informer sur la formation

Connaître les différents enseignements proposés dans la formation visée, expliquer quelle discipline vous souhaiteriez découvrir

Posséder une connaissance globale du secteur social

Maîtriser les différences entre les métiers ES, ASS, EJE...comprendre les enjeux du secteur.

Soigner son expression orale et non verbale

Préparé en amont son oral, être clair et concis Adoptez une attitude professionnelle, avec vocabulaire adapté. Appuyer sa présentation d'exemples vécus

Être à l'écoute du jury et de ses questions

Savoir se positionner sur une situation éducative ou sociale. Le jury n'attend pas une « bonne » réponse, mais une compréhension de la situation et des pistes d'amélioration

S'informer

Participer aux webinaires proposés par l'IRTS et à sa journée porte ouverte en janvier

Signature :

SOPHIE VINCENT,

Directeur de l'établissement I.R.T.S. NOUVELLE -
AQUITAINE